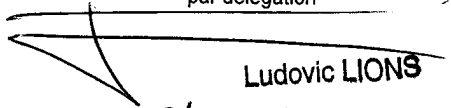


Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/09/2007
Publication : 14/09/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation


Ludovic LIONS

N° CP 4^e/6907
Séance du - 7 SEP. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Subvention en faveur de l'association OREE au titre de l'année 2007

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport n° 2007/I-4^e/02 approuvant le budget de l'Aide Sociale à l'Enfance en date du 15 décembre 2006,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde une subvention de fonctionnement de 3 000 € à l'Association OREE,
- ❖ Fixe le soutien du Conseil Général au colloque organisé par l'OREE à Mulhouse à 10 000 €,
- ❖ Autorise le Président à signer la convention avec l'Association OREE,
- ❖ Précise que les crédits sont inscrits au chapitre 65, fonction 51, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
.....voix contre
.....abstentions